

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR VIE PRIVÉE ET FAMILIALE - ÉTRANGER NÉ EN FRANCE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Justificatif de nationalité

Veillez joindre un des justificatifs suivants :

- Passeport ;
- ou attestation consulaire ;
- ou carte d'identité ;
- ou carte consulaire.

Photographie d'identité récente - Numéro EPhoto

Si vous disposez d'une photo et d'une signature numériques, veuillez renseigner le numéro ephoto figurant sur votre planche de photos d'identité. Si vous ne disposez pas encore de ephoto, vous pouvez localiser un service photo et signature numériques en suivant ce lien : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee>

Justificatif d'identité

Veillez joindre un des justificatifs suivants :

- Extrait d'acte de naissance avec filiation ;
- ou copie intégrale de l'acte de naissance.

DOMICILE

Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :

- Facture d'électricité, gaz, eau, internet, fixe ou mobile ;
- ou copie du bail de location ;
- ou copie d'une quittance de loyer ou de taxe d'habitation.

Si hébergement à l'hôtel :

Veillez joindre les justificatifs de domicile suivants :

- Une attestation de l'hôtelier ;
- Une copie de la facture du dernier mois.

Si hébergement chez un particulier :

Veillez joindre les justificatifs de domicile suivants :

- Attestation de l'hébergeant datée et signée,
- copie de sa Carte Nationale d'Identité ou de sa carte de séjour,
- justificatif de domicile de l'hébergeant si l'adresse inscrite sur sa carte d'identité ou sa carte de séjour n'est plus à jour.

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR VIE PRIVÉE ET FAMILIALE - ÉTRANGER NÉ EN FRANCE

Liste des documents justificatifs à fournir

MOTIF DE SÉJOUR

Justificatifs de présence continue en France depuis au moins 8 ans

Pour chaque année, le séjour doit être justifié par au moins un document émanant d'une administration publique (service social, établissement scolaire, etc...)

Justificatif de suivi de scolarité après l'âge de 10 ans

Veillez joindre tout document justifiant du suivi d'une scolarité d'au moins 5 ans dans un établissement français.
Exemples : bulletins scolaires, certificats de scolarité, etc...